

NEWSLETTER Printemps 2024 – N° 1

Sujets principaux traités lors des séances de comité du 31 janvier, 6 mars et 25 avril 2024.

Tables des matières

1. AG Metaltec Vaud 2024.....	1
2. Nouvelles adhésions à Metaltec Vaud.....	3
3. Fédération vaudoise des Entrepreneurs.....	3
4. Metaltec Romandie.....	3
5. Caisse de pension / Assurance collective APG selon la LAMAL.....	4
6. Formation.....	4
6.1 Formation initiale.....	4
6.1.1 Nouvelle ordonnance CFC est entrée en vigueur le 1 ^{er} janvier 2024.....	4
6.1.2 Inauguration des ateliers de la construction métallique.....	4
6.1.3 Ecole romande du métal (ERM) - DCM.....	4
6.1.4 Métal + toi.....	5
6.1.5 Art. 32.....	5
6.2 Formation supérieure.....	5
6.3 Formation continue.....	5
6.4 Formation initiale et supérieure.....	5
7. A vos agendas.....	6

1. AG Metaltec Vaud 2024

Nous sommes ravis de partager un résumé de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 25 avril 2024 à Tolochenaz. L'événement a été marqué par des moments inspirants notamment la conférence donnée par Monsieur Pierre Nendaz sur le self leadership et les différentes générations et des décisions importantes pour l'avenir de notre association.

Le discours du Président a mis en lumière les réussites et les défis de Metaltec Vaud au cours de l'année passée. Il a notamment souligné l'inauguration de nos nouveaux ateliers et a insisté sur l'importance cruciale de former la relève pour garantir la pérennité de notre secteur.

Face aux défis tels que la concurrence accrue et les pressions sur les marges, le Président a partagé les mesures stratégiques mises en place, notamment la collaboration renforcée entre nos membres. Son discours empreint de confiance dans l'avenir de notre association a été une source d'inspiration pour tous les participants. Un grand merci à tous ceux qui contribuent à notre réussite collective.

De plus, nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux membres au sein de notre comité pour l'année 2024 : Monsieur Gregory Pernet, Directeur de Pernet SA et Président de la Commission de formation technique, ainsi que Monsieur Pierre Gablowski, Directeur de Clestra SA.



Chacun des membres du comité a pris la responsabilité d'un domaine spécifique pour assurer une gestion efficace et équilibrée de nos activités.

Titre	Nom	Responsabilités
Président	Philippe Aubert	Défense des intérêts de la construction métallique au niveau régional, romand et national, Président de Metal Romandie
Vice-Président	Alain Barraud	Membre du Conseil d'administration (CA) et Comité Directeur (CD) de la FVE Conseil de fondation FMVB, Membre du CA de la FVE
Membres	Grégory Pernet	Dicastère Formation Formation initiale, Président de la Commission de formation technique (CFT)
	Xavier Stadlin	Formation supérieure, membre de la commission économie (WIKO) Metaltec Suisse
	Nicolas Duchêne	Promotion de la relève, Représentant de Metaltec Vaud à Metaltec Romandie
	Romain Genolet	Formation continue / Ecole romande du Métal - DCM
	Marco Guarnaccia	Dicastère CCT - FMVB
	Jean-Pierre Delessert	CCT Métal-Vaud, négociation salariales, CPP, contrôle chantiers, FMVB
	Pierre Gablowski	Dicastère Communication – relation publiques
Dominique Pirrello	Secrétaire patronal FVE	
Joelle Sala		

La commission de vérification des comptes est composée comme suit :

1er Vérificateur :	M. Jean-Yves Villanchet de l'entreprise Villanchet S.A.
2e Vérificateur :	M. Tiago Cardoso De Sousa de l'entreprise DEC Cintrage Sàrl
Suppléant :	M. Yvan Rufli, Rufli constructions métalliques SA

A la question posée à l'assemblée de quelles actions souhaitez-vous que votre comité entreprenne pour renforcer notre compétitivité dans la branche, les mots clés ont été les suivants :

1. *Accessibilité*
2. *Monter les prix, conditions générales*
3. *Collaborer*

L'Assemblée Générale s'est terminée avec la conférence fortement appréciée présentée par Pierre Nendaz sur le Self Leadership et les différentes générations.



Intéressé(e) à rejoindre [Metaltec Vaud](https://www.metaltec-vaud.ch) ou l'une de ses Commissions contactez le secrétariat patronal au 021 632 14 76 ou par [email](mailto:secretariat@metaltec-vaud.ch).

2. Nouvelles adhésions à Metaltec Vaud

Metaltec Vaud est honoré d'accueillir 10 nouveaux membres au sein de notre association et nous leur souhaitons la bienvenue :

- ✓ 2G-INOX Sàrl à Lausanne
- ✓ ALTITUDE sécurité Sàrl à Bussigny
- ✓ METAL DREAMS SARL à Romanel-sur-Morges
- ✓ Metal Factory Sàrl à Nyon
- ✓ AC Aluminium Créations SA
- ✓ RUFLI CONSTRUCTIONS METALLIQUES SA à Lausanne
- ✓ PECOFIX Sàrl à Vufflens-la-Ville
- ✓ Art de Fer Sàrl à Fenil-sur-Corsier
- ✓ Profilmétal S.A. à Orbe
- ✓ HBF SA Metal System Solutions à Lausanne

Le groupe cantonal compte 70 membres

3. Fédération vaudoise des Entrepreneurs

Lors de la prochaine Assemblée Générale, prévue avant l'Initiale le 5 septembre 2024 à Tolochenaz, Monsieur Michel Ducommun sera élu Président de la Fédération vaudoise des entrepreneurs et succèdera à Monsieur Jean-Marc Demierre.

Parallèlement, des changements significatifs sont en cours au sein des Directions, avec des départs et des arrivées. Nous avons pleinement confiance en la capacité de la Fédération à assurer une transition fluide et à poursuivre son travail essentiel pour l'industrie de la construction dans le canton de Vaud

4. Metaltec Romandie

Metaltec Romandie a tenu son Assemblée Générale le 19 avril dernier, sous la présidence de M. Philippe Aubert.

Il est important de rappeler qu'il s'agit de l'association faîtière de six associations professionnelles de la construction métallique romande qui a pour but de défendre les intérêts de la branche, de promouvoir le métier et de développer une formation professionnelle de qualité en Suisse romande ainsi que d'assurer le lien avec notre faîtière nationale AM Suisse et Metaltec Suisse.

Les priorités du comité pour l'année 2023 ont été multiples, notamment la gestion des cotisations à AM Suisse pour la période 2024-2029, le renforcement des formations initiales, supérieures et continues, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux projets à l'échelle romande :

- L'association met à votre disposition un pool d'experts romands en construction métallique, disponibles pour vous fournir des conseils techniques en cas de problèmes. [N'hésitez pas à solliciter votre partenaire pour les expertises nécessaires.](#)
- Elle organise des séminaires deux fois par an, le prochain étant prévu cet automne. Le thème abordé sera "Bandes et masses d'étanchéités dans la construction métallique".
- Enfin, elle est engagée dans l'élaboration d'une convention collective romande du métal, pilotée par une commission dédiée dirigée par Metaltec Vaud en collaboration avec le service juridique de la FVE.

5. Caisse de pension / Assurance collective APG selon la LAMAL

Assurance collective APG

La solution proposée par le groupe mutuel permet un lissage des primes et une économie d'échelle. Ainsi les taux sont plus intéressants tout en conservant une solution 100% CCT, APG maladie + prise en charge carence SUVA => [Assurance maladie et accident - Fédération vaudoise des entrepreneurs](#) (fve.ch) ([FLYER](#), [construction métallique](#))

Nous tenons à rappeler les taux applicables au personnel d'exploitation : 4.2% pour un délai d'attente de 2 jours et 2.7% pour un délai d'attente de 30 jours. Malheureusement, les cas de maladie demeurent trop fréquents. Nous encourageons vivement les entreprises à mettre en place des procédures visant à limiter au maximum les déclarations de maladie. Il est important de noter que malgré les demandes de l'assureur pour augmenter ce taux à 5%, nous avons réussi à le maintenir.

Caisse de pension FMVB

Pour la troisième année consécutive, une treizième rente a été versée aux assurés, suscitant une grande satisfaction parmi les bénéficiaires. Cette initiative permet de porter le taux de couverture à 115%, démontrant ainsi notre engagement à garantir un soutien financier solide à nos assurés et à notre fondation.

6. Formation

6.1 Formation initiale

6.1.1 **Nouvelle ordonnance CFC est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024**

6.1.2 **Inauguration des ateliers de la construction métallique**

L'École de la construction, en collaboration avec Metaltec Vaud, ont inauguré les ateliers le 8 mars dernier en présence d'officiels, de représentants de la formation à l'échelon fédéral et cantonal et de nombreux entrepreneurs. Cet événement marque une étape significative dans la formation de la future élite vaudoise de la construction métallique, en s'adaptant aux défis contemporains du secteur. Un investissement de près de CHF 1,2 millions a permis de se doter d'un parc de machines de dernière génération améliorant non seulement la productivité, mais permettant surtout une meilleure ergonomie et une sécurité accrue.



Voir la vidéo : [Inauguration des nouveaux ateliers de construction métallique \(youtube.com\)](#)

6.1.3 **Ecole romande du métal (ERM) - DCM**

Afin d'encourager les entreprises membres à inscrire leur apprenti DCM (Dessinateur-trice en construction métallique) à l'ERM (École Romande du métal) pour sa première année d'apprentissage plein temps à l'école, Metaltec Vaud offre une indemnisation de CHF 5000.- maximum par inscription à l'entreprise. Ce montant peut être partagé en fonction du nombre d'inscriptions: [Metaltec Waadt - Formation dessinateur.trice constructeur.trice sur métal \(metaltecsuisse.ch\)](#)

6.1.4 Métal + toi



1 stage = 1 Coffret Métal et toi



Métal et toi reste engagé dans l'accompagnement des jeunes.

Les jeunes intéressé.e.s par les métiers de la construction métallique ont la possibilité de [commander leur coffret Métal et toi](#). Ce coffret comprend des **cadeaux** ainsi que de **précieuses informations** sur les formations de Constructeur Métallique (CM) et de Dessinateur en Construction Métallique (DCM).

⇒ Nous avons élaboré un [Aide-mémoire pour la prise en charge d'un stagiaire en entreprise](#)

6.1.5 Art. 32

La CFT et l'EDC sont heureux d'annoncer l'ouverture d'une classe de 9 élèves pour la formation pour adultes selon l'article 32 en construction métallique. Le cours a débuté le 27 avril et s'étendra sur une durée de 2 ans. Nous sommes fiers de contribuer à fournir à notre secteur une main-d'œuvre qualifiée.

6.2 Formation supérieure

Dès 2024, 3 niveaux de formations supérieures sont proposés : [Une carrière dans la construction métallique](#). Un module de 250 heures devra être validé avant de pouvoir s'inscrire au brevet et à la maîtrise :

1. Chef/fe d'équipe de production et de montage en construction métallique – dès 2024 titre décerné par [Metaltec Suisse accessible dès l'obtention du CFC](#)
2. [Brevet](#) – dès 2025 connaissances techniques et les compétences opérationnelles.
3. [Maîtrise](#) – dès 2027 management, finance, marketing, les opérations et la gestion du personnel.

Les cours seront donnés par module où se trouvent les compétences requises dans les cantons : VD, FR et VS.

6.3 Formation continue

Nous vous invitons à inscrire votre formateur-trice au module 1 et 2 pour formateur en entreprise qui permet d'acquérir davantage d'expertise dans le suivi de votre apprenti, par l'actualisation de ses compétences. Ce cours offre la possibilité de devenir un acteur clé pour la croissance professionnelle.

Au vu de l'importance de la formation, le cours est proposé **gracieusement** : [Formateurs-trices en entreprise - FVE Formation continue \(fve-formation.ch\)](#)

Un cours de traçage et de montage seront prochainement ouverts. Informations à suivre.

Retrouvez toutes les formations continues sur : www.fve-formation.ch

6.4 Formation initiale et supérieure

⇒ Des experts avec au minimum un brevet sont recherchés pour les examens (CFC/AFP/Brevet), en cas d'intérêt contactez le [secrétariat patronal](#) qui vous mettra en contact avec le chef expert concerné.



7. A vos agendas

Vendredi 28 juin dès 11h00

Le comité a le plaisir de vous convier à une sortie récréative au Château de Glérolles sur le thème de IA « Astuces pour performer et dompter le temps par Matthieu Corthésy suivi d'un apéritif et d'un repas ». *Inscription* : [Sortie Metaltec Vaud \(office.com\)](https://office.com)

5 juillet

Remise des CFC/AFP/DCM

Tolochenaz

5 septembre

AG FVE 2024, 8ème initiale

Tolochenaz

10 au 15 septembre

WorldSkills

Lyon

1^{er} au 6 octobre

Salon des métiers

Lausanne

Printemps 2025

Portes ouvertes EDC

Tolochenaz

Joëlle Sala-Ramu



Secrétariat patronal
Secrétaire patronale

Joelle.Sala-Ramu@fve.ch

D +41 21 632 14 76

T +41 21 632 12 10

Fédération vaudoise des entrepreneurs - Société coopérative

www.fve.ch

Tolochenaz, le 2 mai 2024